



## Comité Drôme Ardèche de Tennis de Table

71 Rue Latécoère 26000 VALENCE

Tél. : 04-75-75-47-80

Contact : cdatt@mbsport.fr

### Réunion du comité directeur du 19-12-2022 à 19h30

**Présents :** Christophe PEATIER, Alizée WITSENHAUSEN, Serge TRIN, Gérald ROURISSOL, Isabelle CHARTIER, Gilbert GENDRE, Olivier SIMAO et Fabrice GAILLARD

**Absents excusés :** Hurrylall SOWAMBER, Tayeb MOHAMMEDI

**Absents non excusés :** Carlos BONNEVAL

Début de réunion : 19h30

#### Ordre de la réunion

#### Ordre du Jour

1. Préparation Phase 2 (Sportive)
2. Communication (???? Qui en parlera je ne sais pas mais pas moi c'est sur)
3. Bilan Top Open T1 (Jeune & Technique)
4. Allocution du Président
5. Questions Diverses

#### 1. Préparation Phase 2 (Sportive)

##### Championnat par équipes :

Aucune descente de Régionale

En phase 2 toutes les poules seront complètes

4 nouvelles équipes vont s'inscrire (La Voulte, TT rambertois, Aubenas-Vals, TT Goubetois)

1 poules de Pré Rég

2 poules de D1

3 poules de D2

3 poules de D1

Barrage : après vérification des brulages, plusieurs clubs ont renforcé leurs équipes lors de la dernière journée.

Une modification du règlement est demandée pour donner une date butoir pour les forfaits.

Pour donner suite au courriel d'Aurélié FAGOT (présidente ERTT), il serait judicieux de donner une hypothèse de barrage avant la 1<sup>ère</sup> journée afin que tous les clubs soient au courant.

### Critérium Fédéral

Tour 2 : Aucune info n'a été donnée par le juge-arbitre en amont de la compétition (pourtant prévu dans les consignes envoyées au JA en début de saison et malgré plusieurs relances par courriels) afin de valider celle-ci et les adjoints. Il a été décidé que la commission d'arbitrage va faire un rappel à M. Carlos BONNEVAL pour non-respect des demandes.

Tour 3 : Le déplacement du lieu à Vallon Pont d'Arc va poser un problème pour les 5 ou 6 benjamins qui viennent exclusivement des clubs du Nord. Il a été décidé délocaliser (exceptionnellement) les benjamins à Romans (ou autres lieux plus propices au Nord) en accord avec les clubs participants (et du responsable de la compétition qui est malheureusement non présent à la réunion).

### Challenge MASSET

Il n'y a pas de responsable au sein du comité pour cette compétition, Christophe Péatier propose d'en prendre la responsabilité.

Plusieurs comités ont peu d'équipes. Fabrice Propose de l'ouvrir au comité limitrophe (42-43)

. Il va être demandé au club de Romans de voir s'ils peuvent recevoir la compétition (sinon Le Teil peut pour le moment l'organiser)

### Finales par classements Régionales

Pour information, elles auront lieu dans notre comité. L'organisation a été donnée au club de Ping Vallon (Vallon Pont d'Arc).

## **2. Communication (???? Qui en parlera je ne sais pas mais pas moi c'est sur)**

Rien à signaler

## **3. Bilan Top Open T1 (Jeune & Technique)**

Malgré le boycott de 3 clubs au sud (Aubenas, Aire Ping et Privas), le nombre de participant est en hausse par rapport au 1<sup>er</sup> tour de la saison dernière

Après discussions avec quelques joueurs et parents présents, les retours sont dans l'ensemble positifs.

→ Au nord, 1<sup>er</sup> tour avec plusieurs encadrants de jeunes et après plusieurs échanges constructifs, quelques retouches devront être faites pour la saison prochaines.

124 participants au nord

→ Au Sud, l'absence de plusieurs clubs a été pénalisable pour les jeunes présents et pour le club organisateur. Malgré tout, le format a plu aux participants et aux parents. Malheureusement, quelques difficultés d'organisation ont été rencontrés car le club organisateur (Donzère-Pierrelatte) n'a pas tenu compte du cahier des charges et des demandes du responsable de la compétition (voir rapport du responsable secteur Sud)

39 participants au sud

Pour le sud, il a été décidé de déduire 20€ de la fiche de frais car c'est le comité qui a fourni les médailles.

La commission « Jeune et Technique » devra réfléchir pour la saison prochaine sur plusieurs points : type de licence à prendre en compte pour la compétition, l'indemnisation du JA au 1<sup>er</sup> tour car il n'y a pas de JA, ...

## **4. Allocution du Président**

## **5. Questions diverses**

Gérald : Des visites des clubs sont-elles prévues ? Plusieurs clubs sont en difficultés

Oui, elles seront organisées par secteur afin de regrouper les clubs et que les échanges soient constructifs.

Fabrice a rencontré le club de Montélimar où les conditions sanitaires sont déplorables et la salle très dégradée

Gérald : Quelles sanctions pour le non-respect des cahiers des charges par les clubs pour les organisations ?

Christophe : Ne plus leur donner l'organisations de cette compétition.

Gérald : Quelles sanctions pour le non-respect des cahiers des charges des JA pour les organisations ?

Christophe : La commission d'arbitrage étudiera au cas par cas.

Il est fait un point sur Arthur (apprenti au comité depuis le début de saison). Les retours sont assez positifs avec les clubs de Tournon, Le Cheylard et Le Pouzin, plus de difficulté avec Montélimar. Fabrice est allé à la rencontre du club de Montélimar pour faire un point spécifique avec eux. Il en ressort qu'il souhaite rompre le contrat qui les lie avec l'apprenti du comité.

Christophe prendra contact avec eux pour essayer de trouver une solution qui ne pénalise pas le comité et le club de Montélimar.

Serge : A-t-on une date et un lieu pour les recyclages des JA1 car certains clubs sont d'en obligation d'être à jour en phase 2 ?

Gérald : Où en est-on des dates et lieux pour la formation d'arbitrage ?

Christophe : La commission d'arbitrage fera un point avec le formateur afin d'apporter des réponses au plus tôt (un courriel sera envoyé aux clubs afin d'avoir un aperçu des attentes de tous les clubs).

Serge : demande s'il ne peut pas y avoir des sessions en visio ?

Christophe : va se renseigner

Gérald : Pour donner suite à la dégradation d'une porte lors du 1<sup>er</sup> tour du Critérium Fédéral par M. David KIZIRIAN (voir rapport du JA), le club de Le Teil demande à qui doit-il facturer ?

Christophe : Directement au club de Valence et mettant en copie le comité.

Gérald : aborde le sujet des statuts sur les absences consécutives et répétées aux réunions (cela commence à être préjudiciable au fonctionnement du comité car plusieurs points ne peuvent être abordés depuis plusieurs réunions).

Fabrice : signale que le règlement intérieur prévoit ce cas de figure : « au bout de 3 absences non valables, la personne sera exclue du comité »

Christophe : un rappel sera fait à M. Carlos BONNEVAL pour lui signaler qu'il lui reste seulement 2 absences avant les sanctions.

Fin de réunion à 21h 45

La Secrétaire

Le Président